



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025-13 :**

**Demande de subvention DETR**

L'an deux mille vingt-cinq, le 3 janvier à 20h, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en la Salle Communale en séance ordinaire sous la présidence de Madame Martine SOREL,

•**Personnes présentes :** Madame Martine SOREL, Maire, Monsieur Jean-Joël GIL, Monsieur Jean-Michel GRÉGOIRE, Adjoints, Monsieur Laurent DOULET, Madame Sylvie LEFRANÇOIS, Madame Marie-Thérèse HERBINIER, Madame Séverine CHAMPETIER, Monsieur Guy FOURNIER Conseillers

•**Personne excusée :** Madame Sandy CLEMENT (pouvoir à Madame Martine SOREL), Monsieur Bernard LANDEMARD (pouvoir à Monsieur Jean-Michel GREGOIRE)

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code des Collectivités Territoriales (CGCT), il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal décide de désigner Madame Sylvie LEFRANÇOIS en tant que secrétaire de séance.

**Délibération 2025-13 : Demande de subvention DETR**

1- Madame le Maire demande au conseil municipal l'autorisation d'engager des travaux de rénovation du cimetière situé au 9 rue du Cimetière – 95710 AMBLEVILLE.

2 - Madame le Maire demande, au conseil municipal, l'autorisation de solliciter une subvention à hauteur de 40 % du montant H.T des travaux, auprès de Monsieur le Préfet du Val d'Oise, soit :

- 36 820 € HT X 40% = 14 728 euros.

Le Conseil donne son autorisation à Madame le Maire pour cette demande de subvention.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Ambleville, le 03/01/2025

Le Maire,

Martine SOREL



La secrétaire de séance

Sylvie LEFRANCOIS